

DISK

20 années de lutttes



Il y a 20 ans, le 12 février 1967, à Istanbul s'est tenu un Congrès constitutif d'une nouvelle centrale syndicale turque qui a marqué l'histoire du mouvement ouvrier et syndical de ce pays. Les participants au Congrès ont adopté à l'unanimité le projet de la création d'un syndicat appelé à protéger les intérêts des travailleurs turcs. Le nouveau syndicat a été appelé "Confédération des syndicats ouvriers révolutionnaires" (DISK). Le jour suivant, les textes de documents du nouveau syndicat ont été remis aux autorités officielles. C'est la date officielle de la création de la DISK.

Le Manifeste et les Statuts de la centrale déterminaient les buts et les objectifs d'une nouvelle organisation ouvrière syndicale. Il a été mentionné notamment que les problèmes de la classe ouvrière turque peuvent être résolus sous un régime social juste, avec une participation active des travailleurs dans la gestion de l'économie, dans la vie politique et sociale du pays. Les documents soulignaient la nécessité de répartir de façon équitable le revenu national, d'appliquer une réforme agraire, de nationaliser les secteurs principaux de l'économie, de combattre le chômage, de réduire la semaine du travail, d'améliorer les conditions du travail et de la vie des travailleurs. Ne se limitant pas aux revendications économiques et sociales, la DISK s'est prononcée résolument pour la lutte en vue d'assurer les droits et libertés démocratiques fondamentaux des travailleurs, pour le progrès social, contre l'impérialisme, la réaction et le danger fasciste dans le cadre de la Constitution turque et du régime social existant.

Au cours des 20 ans écoulés, la DISK a suivi une voie difficile et héroïque ayant acquis une confiance et une autorité parmi les travailleurs, ce qui est confirmé par le chiffre croissant des membres de la centrale dont le nombre à partir de sa création jusqu'au coup d'Etat militaire le 12 septembre 1980 a 20 fois augmenté.

La DISK et ses syndicats de branche affiliés effectuaient leurs activités dans le cadre de la dégradation de la crise économique, sociale et politique en Turquie dans les années 70. La situation s'aggravait vu la situation politique instable et une campagne de répressions vis-à-vis des forces progressistes



et démocratiques, y compris les syndicats, dirigée par les milieux réactionnaires. L'opinion publique mondiale est au courant que la réaction préparait un putsch fasciste dont la force de frappe serait le Parti du mouvement nationaliste dirigé par A. Türkesh.

Dans ces conditions extraordinaires, la DISK s'est posée à l'avant-garde des luttes des travailleurs turcs pour la satisfaction de leurs revendications économiques et sociales et les droits démocratiques fondamentaux.

A la suite d'une lutte résolue de la DISK les milieux dirigeants ont procédé dans les années 70 à des attaques violentes et ont décidé d'interdire les activités de la centrale progressiste par la voie législative. Toutefois, ces menées ont échoué. Sur l'appel de la direction de la DISK, les 15-16 juin près d'un million de travailleurs sont descendus dans les rues. Les autorités ont lancé les chars et des unités militaires contre les manifestants. Le 16 juin 1970, seulement à Istanbul 4 personnes ont été tuées et plus de 200 ont été blessées. Plusieurs syndicalistes ont été arrêtés. Malgré la répression, les travailleurs turcs ont réussi à sauver la DISK.

Les annales de la lutte de la DISK pour les intérêts des travailleurs sont pleines d'événements héroïques et dramatiques pendant 20 ans de luttes.

Au cours de 20 ans, plusieurs syndicalistes et ouvriers, membres de la DISK, ont été les victimes de la terreur et de la répression. Le 22 juillet 1980 a été assassiné K. Türkler, ancien Président général de la DISK, président général du syndicat des travailleurs de la métallurgie (MADEN-IS). Il effectuait un travail important dans le domaine d'organisation de la lutte pour la paix, était membre du Conseil mondial de la Paix et de l'Association pacifiste de Turquie. Cet assassinat lâche a bouleversé le pays. Presque 50.000 travailleurs ont pris part au cortège funèbre. Les patriotes authentiques turcs et tout le mouvement syndical international se souviendront toujours de K. Türkler.

Le 12 septembre 1980, les forces militaires ont pris le pouvoir. Les activités de la DISK ont été interdites, plusieurs leaders et membres de la Confédération, notamment le président général A. Bastürk et le Secrétaire général F. Isiklar, ont été emprisonnés. Plus de 2.000 personnes ont été jetées



en prison. Plusieurs syndicalistes ont été soumis à la torture.

Le 24 décembre 1981, le tribunal militaire d'Istanbul a ouvert un procès contre 52 dirigeants de la DISK. Le procureur général demandait la peine capitale pour la plupart des accusés. En août 1984, le nombre de syndicalistes poursuivis en justice était de 474. Le procureur militaire exigeait de châtier 76 accusés, notamment A. Bastürk, Président général de la DISK. La Confédération est accusée de prétendues tentatives de renverser le régime existant et de "propagande et activité communistes". Il n'est pas nécessaire d'analyser ces fausses accusations. La suite du procès, les plaidoyers des accusés et leurs avocats ont démontré toute l'absurdité et l'inconsistance de ces inventions et faits falsifiés.

A l'époque, dans une déclaration sur la création de la DISK, il est souligné que la Confédération effectuera ses activités dans le cadre de la constitution existante. Et la DISK suivait strictement cette ligne.

Une des accusations avancées contre la DISK est l'établissement et le développement de rapports avec les syndicats de l'URSS et des autres pays socialistes. Ces rapports ont été en plus interprétés comme "une menace au régime sociale existant. Cette accusation ne peut provoquer que surprise et indignation, car à l'époque, les organes compétants d'Etat turcs, n'ont pas empêché d'établir ces rapports. La DISK maintenait de larges relations bilatérales avec les syndicats de divers pays du monde sans être affiliée à telle ou telles organisation syndicale internationale.

Le procès organisé contre la DISK, ses leaders et membres, a duré 5 ans et a provoqué une vague de protestations à l'intérieur du pays et à l'étranger. La Fédération syndicale mondiale a été la première parmi les centrales syndicales mondiales à se prononcer en faveur de la DISK contre la répression à l'encontre des syndicats et la parodie judiciaire.

La Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), la Confédération Mondiale du Travail (CMT), Confédération Européenne des Syndicats (CES) se sont prononcés contre la DISK. Une vague de protestations a bouleversé tout le mouvement syndical mondial.

Les Xème et XIème Congrès syndicaux mondiaux, tenus à la Havane et à Berlin respectivement, ont résolument désapprouvé la répression et les persécutions à l'encontre des syndicats turcs.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui regroupe plus de 150 Etats, elle aussi s'est déclarée alarmée face à la violation des droits syndicaux et libertés en Turquie. En janvier 1982 le Parlement européen a réprouvé la répression en Turquie et le procès contre la DISK. Le Conseil européen a également désapprouvé les autorités turques.

Kemal Daysal, membre du Comité exécutif de la DISK, a condamné de la tribune du XIème Congrès les répressions antisyndicales. Il a déclaré que les syndicats turcs continueraient leur ferme lutte pour les intérêts des travailleurs.

Malgré les protestations justifiées de l'opinion publique syndicale et mondiale, le 23 décembre 1986, le tribunal militaire d'Istanbul a décidé de dissoudre la DISK et ses 28 organisations professionnelles affiliées; 264 syndicalistes ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement (allant de 12 mois à 15 ans d'emprisonnement). Les six membres du Bureau exécutif de la DISK, dont A. Bastürk, Président et F. Isiklar, Secrétaire général, ont été condamnées à une peine de 10 ans d'emprisonnement.

Dans une interview accordée au journal "Turkish Daily News" F. Isiklar a déclaré que la sentence prononcée par le tribunal militaire est une violation par les autorités des principes fondamentaux de la démocratie bourgeoise et que la décision prise était plutôt politique que juridique.

Les sentences injustes prononcées ont éveillé de vives protestations au sein du mouvement syndical mondial. La FSM a appelé les syndicats, toutes les forces progressistes à organiser une large campagne de solidarité avec les travailleurs turcs en vue d'obtenir l'acquittement des syndicalistes et la réhabilitation de la DISK.

L'histoire du mouvement syndical mondial prouve qu'il est impossible d'arrêter par des répressions le développement du mouvement ouvrier, la lutte des travailleurs pour leurs droits et intérêts légitimes.

